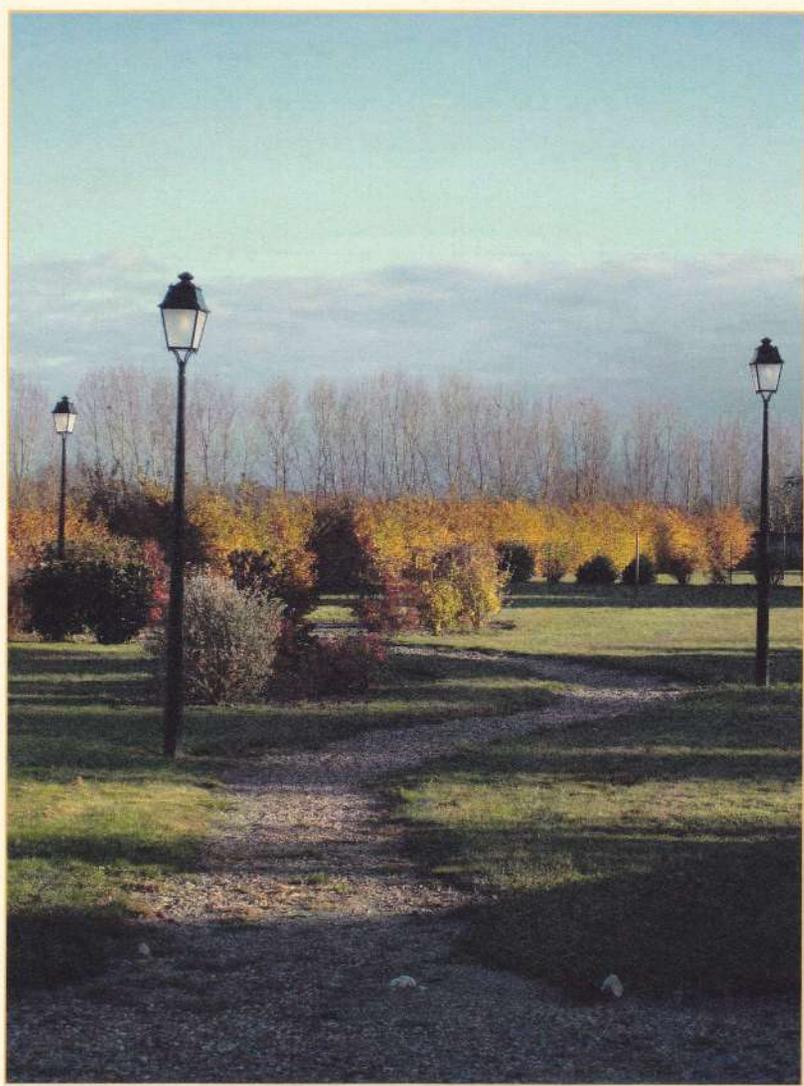


P  
U  
S  
S  
I  
G  
N  
Y

*Le journal*



*JANVIER 2008*

## LE MOT DU MAIRE



[mairie.pussigny@wanadoo.fr](mailto:mairie.pussigny@wanadoo.fr)

Madame, Monsieur,

Un an déjà que le nouveau conseil a pris ses fonctions.

1) - il a concrétisé les projets amorcés par le conseil précédent :

Rénovation des vitraux de l'église  
Occultation partielle des ouvertures du clocher

2) - il a pris ces premières décisions :

- La Robinière a été le siège d'une agitation inhabituelle :  
Le tractopelle de F. Baugé a réduit à l'état de « souvenir » les ruines qui empoisonnaient la vie de ses riverains.
- Le four à pain voisin était dans un état de délabrement tel que le conseil municipal a décidé de ne pas entreprendre sa rénovation. Il a donc disparu lui aussi.
- Quant à la grange ... elle attend les artisans !
- L'accès à la salle municipale a été amélioré :  
chemin gravillonné et terrasse ont été réalisés

Pour l'année 2008 d'autres projets bien sûr, projets parfois « obligatoires » comme l'entretien des routes et peut-être : le réaménagement et l'amélioration de la salle des fêtes et de ses abords, la rénovation de l'entrée du cimetière, un lotissement ...

C'est le prochain conseil municipal qui portera ces projets, car comme vous le savez, les élections municipales se dérouleront les 9 et 16 mars 2008, associées le même jour aux élections cantonales.

En attendant, rendez-vous le samedi 12 janvier 2008 à 18 heures à la salle des fêtes pour la traditionnelle cérémonie des vœux. Nous en profiterons pour mettre à l'honneur Joël Deforges, notre employé communal qui a atteint l'âge de faire valoir ses droits à la retraite !

Bonne année à tous et bienvenue aux nouveaux Pussinois et Pussinoises.

Dominique Brunet.

### 26 Janvier 2007 :

#### Installation du Conseil Municipal :

- Election du Maire,
- Détermination du nombre d'adjoints,
- Elections des Adjoints,
- Indemnités de fonction du Maire et des Adjoints
- Concours du Receveur Municipal – Attribution d'indemnité
- Election des Commissions Communales
- Election des délégués aux différents syndicats
- Election des délégués au Centre Communal d'Action Sociale
- Election d'un Conseiller Défense
- Redevance d'Occupation du Domaine Public

# COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL

**26 Janvier 2007 :**

Mme BRUNET Dominique (maire)

M. SUREAU Christian (1<sup>er</sup> adjoint)

M. GOURBILLON Jean-François (2<sup>ème</sup> adjoint)

M. BOUCHET Laurent (3<sup>ème</sup> adjoint)

M. BARETTI Rémy

Mme DECHENE Simone

M. ELIOT Jean-Jacques

M. FONTAINE Jean-Paul

Mme PICQ Valérie

Mme THOUVENIN Catherine

Mme WEISE Nadège

## COMMISSIONS COMMUNALES

### VOIRIE

ELIOT Jean-Jacques

SUREAU Christian

GOURBILLON Jean-François

PICQ Valérie

### BATIMENTS

BARETTI Rémy

THOUVENIN Catherine

WEISE Nadège

### CCAS

SUREAU Christian

FONTAINE Jean-Paul

DECHENE Simone

THOUVENIN Catherine

Hors conseil :

GOURBILLON Françoise

BRAULT Michel

LINE Henri

BARETTI Sahya Mary

### FINANCES

SUREAU Christian

GOURBILLON Jean-François

BOUCHET Laurent

ELIOT Jean-Jacques

BARETTI Rémy

FONTAINE Jean-Paul

THOUVENIN Catherine

DECHENE Simone

WEISE Nadège

PICQ Valérie

### ANIMATION

FONTAINE Jean-Paul

GOURBILLON Jean-François

ELIOT Jean-Jacques

### TGV

SUREAU Christian

GOURBILLON Jean-François

ELIOT Jean-Jacques

BOUCHET Laurent

PICQ Valérie

## SYNDICATS

### EAU DE LA SOURCE DE LA CROSSE

Titulaires : SUREAU Christian - PICQ Valérie      Suppléant : ELIOT Jean-Jacques

### GESTION DU COLLEGE DE NOUATRE

BRUNET Dominique - THOUVENIN Catherine - PICQ Valérie

### SMICTOM

Titulaire : GOURBILLON Jean-François

Suppléant : WEISE Nadège

### SATESE

Titulaire : SUREAU Christian

Suppléant : BOUCHET Laurent

### RPI DES ECOLES PRIMAIRES VAL DE VIENNE

Titulaires : BOUCHET Laurent - BARETTI Rémy - PICQ Valérie

Suppléant : GOURBILLON Jean-François

### SIEL

Titulaire : ELIOT Jean-Jacques

Suppléant SUREAU Christian

### COMCOM

Titulaires : BRUNET Dominique - BOUCHET Laurent

Suppléants : GOURBILLON Jean-François - WEISE Nadège

### CONSEILLER DEFENSE

SUREAU Christian

# QUELQUES DÉLIBÉRATIONS

## 7 Mars 2007 :

- Subventions communales 2007 :
  - Comice Agricole de Chinon : 19 €
  - Chambre des Métiers d'Indre et Loire : 30 €
- Augmentation de la puissance du compteur électrique de l'église
- Brocante du 5 Mai : Vin d'honneur offert par la Municipalité

## 30 Mars 2007 :

- Budget Commune + Assainissement :
  - Approbation du compte administratif 2006
  - Affectation du Résultat
  - Vote du budget primitif 2007
  - Approbation du compte de gestion 2006
- Subventions communales 2007
  - Centre de Loisirs : 200 €
  - Mission Locale du Chinonais : 90 €
- Remboursement des frais de déplacement de la secrétaire
- Moratoire pour un printemps sans OGM

## 16 Mai 2007 :

- Acceptation devis « Aménagement chemin d'accès et terrasse de la salle » :
  - Chemin d'accès : BAUGE Fabrice : 3 088.75 € HT
  - Terrasse : BRUNET Pascal : 1 431.25 € HT
- Acceptation devis église :
  - Occultation des ouvertures : SAUVAGEON : 1 850.00 € HT
  - Vitraux : MAYNARD Florence : 3 267.55 € HT
- Acceptation devis voirie : GFTP : 12 581.20 € HT

## 4 Juillet 2007 :

- Modification du nom de Rue « Impasse du Cimetière » en « Chemin de Salvart »
- Abandon du projet « Four à Pain »

## 11 Septembre 2007 :

- Remplacement provisoire de la secrétaire
- Subvention Communale : Comité des fêtes 580 €
- Acceptation du devis pour la démolition de la ruine de « la Robinière » : BAUGE Fabrice : 900 € HT
- Acceptation du devis pour le remplacement de l'Avaloir à « Sauvage » : BRUNET Pascal : 190 € HT

## 24 Octobre 2007 :

- Chauffage de l'église : Décision du Conseil Municipal pour que les utilisateurs de l'église règlent la facture correspondant à la consommation d'électricité.
- Réfection de la station d'épuration : Acceptation du devis de L.B. Espaces Verts de l'Ile Bouchard pour la réfection de la clôture de la station d'épuration de Pussigny.

## 22 Novembre 2007 :

- Travaux de voirie : Acceptation du devis de GFTP de Nouâtre concernant les travaux de voirie à effectuer sur la route mitoyenne Pussigny et Antogny le Tillac.
- Tracteur de la commune : Décision de ne pas effectuer la réparation du tracteur de la commune, récemment en panne, préférant se renseigner sur les prix d'un tracteur d'occasion.
- Soutien du Tribunal de Grande Instance de Chinon : Décision de soutenir la démarche engagée par la mairie de Chinon pour maintenir l'ouverture du Tribunal de Grande Instance de Chinon afin de préserver notre service public.

## LE 8 MAI



C'est sous la pluie que se sont déroulées la rituelle cérémonie du dépôt de gerbe et la lecture du discours par Mme Le Maire.

Sans tarder nous nous sommes retrouvés dans la salle du Conseil, trop petite pour le vin d'honneur où chacun avait un tas de choses à raconter à son voisin.

L'heure tournait si vite qu'il a fallu interrompre toutes ces discussions afin de se rendre à la salle des fêtes et prendre place autour des tables magnifiquement dressées.

Là d'autres discussions reprirent tout au long de ce repas que la commune offre à ses aînés à l'occasion de chaque 8 mai.

Pendant ce repas, les plus courageux y sont allés de leurs couplets fétiches. Merci à eux.

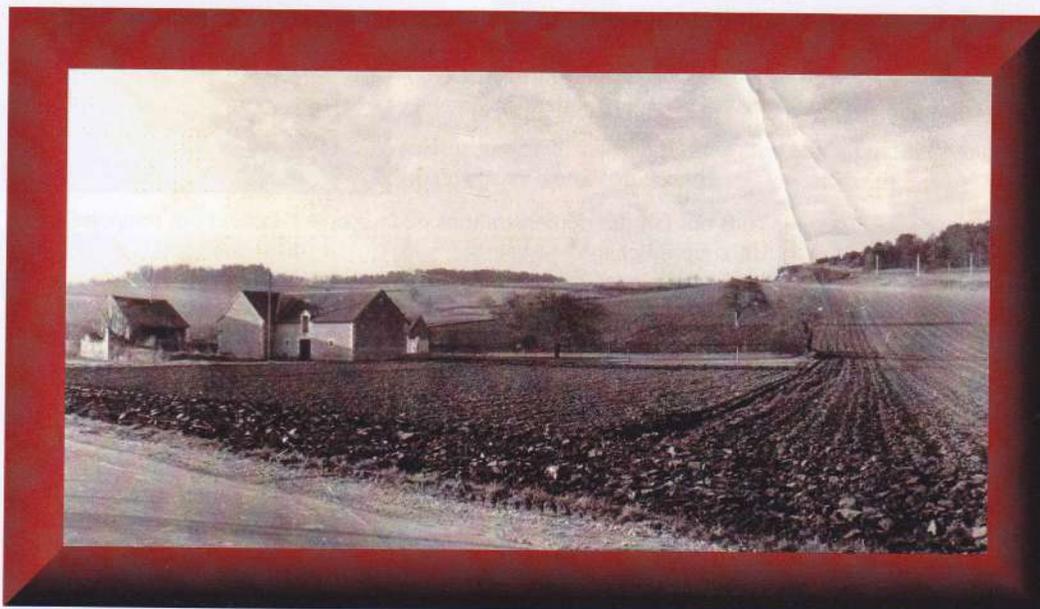
A la fin des festivités chacun avait apprécié la prestation servie par « La Manivelle » que nous avons mandatée pour la 1<sup>ère</sup> fois.

Malgré le manque de soleil ce jour là, tous les participants étaient très satisfaits de ce rassemblement annuel.

La municipalité vous donne rendez-vous à tous l'année prochaine !



## IL Y A QUELQUES ANNÉES ...



### **Avez-vous reconnu ? ... facile !**

Nous tenons à remercier la personne qui nous a confié cette photo et comme chaque année nous vous invitons à ouvrir vos tiroirs afin de faire partager les trésors de notre commune. Contacter la Mairie. Merci d'avance.

# LES PUSSIFOLIES

Pâques 2007



Au Bistrot environ 300 visiteurs ont admiré la superbe exposition de deux artistes tourangeaux : Jean-Michel Roger, peintre de Fondettes et Daniel Chavigny, potier de Marcilly-sur-Vienne.



5 Mai 2007



Surprise dans les rues de Pussigny :

le Comité des Fêtes avec sa brocante,

« Les Pussifolies » avec ses artistes et artisans : marqueteur, vitrailliste, ébéniste, menuisier, tourneur, ferronnier, potier, encadreur, peintres ....



Tous ont fait des démonstrations de leur savoir-faire et ont remporté un vif succès. Un coup de chapeau également aux trois agriculteurs »bio« de la commune ; le sérieux et la qualité de leurs productions ne sont plus à prouver.

Durant la journée plusieurs centaines de visiteurs ont apprécié la diversité et la richesse de l'exposition ; les Pussifolies vous donnent donc rendez-vous en 2008 , certainement le 10 mai pour une nouvelle édition plus riche en exposants !

Une autre date à retenir : le 16 février 2008 ; Henri Burin Peintre de Nouâtre et Nélo, sculpteur proposeront leurs œuvres au public jusqu'au 2 mars (au Bistrot)



## LE COMICE AGRICOLE



La commune de Pussigny a été largement citée lors de la remise des prix du vendredi 9 novembre 2007,

Marie-Thérèse Guillet  
pour ses fromages

Stella Baretti, Arlette Devergne et  
Charlotte Baranger  
pour leurs potagers,

Valentin Gourbillon  
pour son labour et

Christian Sureau  
dans la catégorie des abords paysagers  
d'exploitations

Toutes nos félicitations.

Quant au défilé dans les rues de Sainte-Maure le dimanche 2 septembre les « Bodin's » ont trouvé à Ports, Pussigny et Antogny des ambassadeurs dignes de leur machine.



Quel moment inoubliable pour les représentants des 3 communes.  
Promouvoir le fromage de chèvre dans une ambiance aussi drôle était tout à fait inattendu !  
(Coup de chapeau aux comédiens)



## LETTRE DE LA COMMUNE DE PUSSIGNY DANS LE CADRE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Oui au développement ferroviaire mais dans le respect des conditions de vie des riverains et en tenant compte des spécificités de chaque secteur traversé par la LGV.

Les habitants de « Sauvage », hameau de la commune de PUSSIGNY s'inquiètent du devenir de leur qualité de vie déjà largement amoindrie par les nuisances générées par l'autoroute A10. L'expérience aidant, il est absolument indispensable que ce village ait, dès maintenant, la certitude que les aménagements les plus performants seront réalisés pendant et après les travaux.

Des questions à propos des nouvelles voiries :

1. Qui prend en charge leur entretien ?
2. Comment compenser la perte de terrains constructibles et la dévalorisation du patrimoine bâti?

Il est difficile pour le Conseil Municipal de PUSSIGNY de considérer ce projet comme un projet d'utilité publique s'il n'obtient pas de réponses à ses interrogations.

### I/ TRAITEMENT PAYSAGER DE LA LGV

Nous demandons un traitement paysager **exemplaire** tout le long de la nouvelle LGV Sud Atlantique. La ligne ne doit pas devenir l'élément paysager principal des riverains.

#### Propositions :

1. Masquer le paysage de la ligne par des **plantations continues** contribuant à faire totalement disparaître l'infrastructure du champ visuel des riverains.
2. Participer par des **plantations denses** à la diminution même légère des nuisances sonores (en complément des aménagements anti-bruit spécifiques).
3. Réalisation de plantations intégrées dans le choix des essences (pas de plantations de type jardins espaces verts « exotiques »).
4. Utilisation maximum par paysage ment des emprises normales de la LGV sans consommation supplémentaire de terres agricoles autant que possible.

### II/ TRAITEMENT DES NUISANCES SONORES

Les nuisances sonores étant certainement parmi les plus contraignantes nous demandons à ce qu'un **progrès considérable** soit réalisé dans leur prise en compte, dans leur mode d'évaluations et dans leur traitement.

RFF doit prendre en compte les nuisances sonores tant à **l'extérieur des habitations qu'à l'intérieur**. Les riverains ne doivent pas être condamnés à vivre **enfermés**, dans les habitations après la réalisation du projet, les fenêtres doivent pouvoir rester **ouvertes**, la vie dans les jardins **possible et supportable**.

#### Propositions :

- 1 - Soyons novateurs et exemplaires !

Les nuisances sonores seront maximum au passage des trains, nous demandons donc l'utilisation du système de mesure du bruit réel : le L<sub>Amax</sub> au lieu du L<sub>Aéq</sub> non adapté aux événements sonores intermittents des TGV.

- 2 - Dédommagement des riverains :

Amélioration des conditions d'indemnisation des riverains pour perte de valeur des habitations et des biens (évaluation par RFF de la valeur des biens avant et après la réalisation de l'ouvrage).

Ex : Elargissement de la bande de 25 cm (cf cahier des exigences de l'Association des Communes de l'Indre et Loire).

Il nous semble que la justification d'un projet d'intérêt général ne doit pas aller à l'encontre des intérêts particuliers des riverains qui subissent très fortement les contraintes et les nuisances du dit projet.

M Christian SUREAU, paysan céréaliers en Agriculture Biologique, habitant le « Hameau Sauvage » et 1<sup>er</sup> adjoint de la commune de PUSSIGNY :

Je voulais attirer votre attention sur plusieurs sujets concernant ce projet de ligne LGV.

En tant que professionnel de la terre :

- Ce projet impacte trois exploitations Bio sur la commune.

Je demande que les surfaces prises par la LGV soient intégralement restituées aux exploitants concernés (voir la création d'une réserve foncière).

En effet, la demande de produits biologiques en France ne cesse d'augmenter ; nous devons pouvoir répondre à cette demande, et par conséquent maintenir la surface de nos exploitations au niveau actuel.

- Au niveau des accès aux parcelles, nous souhaitons que des chemins praticables toute l'année par du matériel agricole lourds soient mis en place de part et d'autre de la LGV entre l'autoroute A10 et la route de VAUGAULT.

- Que les ouvrages soient bien au gabarit du matériel agricole existant et du futur matériel.

- Une tranchée couverte sur le chemin de Grouet serait nécessaire :

- pour le passage des exploitants afin de desservir les parcelles concernées,
- pour le passage du gibier car un entonnoir géant sera formé par l'A10 et la LGV.

- En ce qui concerne l'hydraulique en Amont de Sauvage, un important réseau est présent.

De forts risques d'inondation pourraient survenir dans le cas contraire.

Il me paraît donc nécessaire de l'améliorer.

Depuis trente ans, le passage de l'A10 entraîne de grosses imperfections (ex : le franchissement de la D107 avec la Veude (ruisseau)).

- Nous demandons la garantie de ne pas être pollué d'une manière ou d'une autre de façon à pouvoir continuer d'exploiter nos terres en Agriculture Biologique à proximité de la LGV. Pour ce faire, rapprochez vous des Organismes certificateurs en Agriculture Biologique.

- Au droit du « Hameau Sauvage », les couches géologiques du sous-sol sont très instables de ce fait la construction d'un grand ouvrage ferroviaire (plus de 300 mètres) sur l'A10 est techniquement très coûteux. (Quelles sont les conséquences sur l'architecture du futur ouvrage d'Art et son dimensionnement ?).

- Depuis 30 ans, je contourne (ainsi que mes collègues) l'A10 pour exploiter des parcelles situées de chaque côté, par conséquent, je connais très bien les contraintes que cela entraîne.

Aujourd'hui, on nous impose une nouvelle infrastructure qui va recouper les exploitations. Quelle sera la compensation financière ?

Je demande donc pour moi-même ainsi que pour mes collègues concernés juste un dédommagement pour les préjudices techniques et financiers liés à ces problèmes d'allongement de parcours et de perte d'exploitations.

- En tant qu'habitant du « Hameau Sauvage », je suis consterné :

Nous avons subi une dévaluation de l'immobilier d'environ 50% suite à la décision de retenir ce fuseau et ceci depuis un certain nombre d'années.

Quelle sera la compensation ? En sachant que le « Hameau Sauvage » se trouve à 150 mètres de la LGV et de l'A10.

La ligne RFF actuel passe à 3 Kms du Hameau et nous avons déjà des nuisances dues au TGV Qu'en sera-t-il lors de son passage à 150 mètres ?

Nous connaissons des nuisances sonores et autres déjà très importantes dues à l'autoroute A10. Ci-joint les courriers entretenus régulièrement entre la Commune de PUSSIGNY et Cofiroute.

Ce hameau sera situé à l'Est (c,a,d dans les vents dominants) de deux grosses infrastructures de transports. Je vous demande donc par conséquent un traitement global du bruit dans ce secteur.

Nous avons choisi de vivre et travailler dans ce Hameau à 50 Kms de deux grandes villes Poitiers et Tours, ce n'est pas pour en avoir les mêmes nuisances sonores.

En tant qu' élu :

- Je suis consterné par le peu de temps donné pour cette enquête publique. Un projet d'une telle ampleur mérite d'y consacrer du temps.

- Il y a trente ans, l'A10 a coupée la commune en deux.

Durant ces trois décennies, nous avons subi des dommages et des contraintes énormes. Par conséquent, nous sommes très vigilants et très inquiets par ce nouveau projet.

Ne nous obligez pas à arriver à des situations de conflits déjà rencontrées lors de la construction de la LGV au Nord de TOURS (VOUVRAY).

Nos remarques et nos constats sont pertinents !

- Pour ce qui est des nouvelles voiries et du remembrement inévitable consécutif à cette infrastructure, il est bien entendu que rien ne doit être à la charge des collectivités.

Ni coût d'implantations ni coût d'entretiens et ce, sur la durée d'exploitation de cette LGV. Au même titre que toutes les autres petites communes rurales, PUSSIGNY n'a pas les moyens financiers d'entretenir des voiries supplémentaires.

Il serait donc judicieux que RFF participe aux travaux d'amélioration de la voirie communale pour faciliter le chantier de construction de cette LGV !

➤ Dans un contexte mondial où la production agricole est un enjeu stratégique, je vous demande de ne plus gaspiller un mètre carré de terre agricole : « la terre, nous ne la possédons pas, nous l'empruntons aux générations futures ».

**Agriculture** : Comme il a été demandé dans les Commissions Communales, j'aimerais que vous portiez une attention particulière aux gabarits des ponts sur la D20 et la D107 :

- Hauteur : 5 mètres
- Largeur : 8 mètres.

Car, ayant l'expérience de l'autoroute A10, qui n'a construit aucun pont aux gabarits routiers (moins de 4,20 mètres) oblige les usagers : semi-remorques pour livraison, moissonneuses-batteuses etc à faire de très grands détours pour trouver un moyen de traverser.

Pour ce qui concerne l'allée de Doux, un pont est nécessaire pour les deux fermes, dont une, est une entreprise de travaux agricoles qui a toute sa clientèle de l'autre côté. L'entreprise de maçonnerie Guiet emprunte couramment cette route. RFF nous dit que l'on réglera le problème avec l'aménagement foncier ; nous allons, par ce principe, prendre encore de la terre agricole.

Pour l'accès aux parcelles de Grouet et du Petit Bois, comment allez-vous faire pour entrer dans ces parcelles depuis la D107 ?

Nous comprenons que le TGV est un moyen de transport écologique. Ce n'est pas une raison pour gaspiller les terres agricoles qui seront indispensables aux générations futures pour se nourrir. Par les aménagements fonciers, proposés par RFF, nous allons consommer de la terre agricole alors qu'un pont réglerait le problème. Qui aura la charge de ces nouvelles voies ? Quelles compensations avez-vous prévues ?

Je vous demande une attention particulière pour la vallée de Grouet et de la Fontaine d'Arrêt, qui est une zone humide. L'exploitation de ces terrains, pour la plupart en culture bio et en culture raisonnée, ne sera-t-elle pas remise en question dans quelques années ?

Avec l'autoroute A10, la culture de certaines productions type blé meunier de contrat, n'est pas autorisée à moins de 300 mètres d'une telle infrastructure.

Ce couloir, créé par la LGV, n'apportera-t-elle pas des orages, de la grêle, des gelées précoces, l'assèchement des terrains, le tarissement des sources ?

La Commission Communale a demandé l'étude d'une variante. Cette étude a été réalisée sans conviction.

L'autoroute A10 et la LGV seront grillagées, ce qui formera un entonnoir qui conduit à la Vienne, commune de Ports. Est-il prévu des passages à gibier ?

Nous sommes surpris du choix de ce tracé qui ne respecte pas le village martyr de Maillé.

RFF : Quelle surface de terres agricoles délaissées en friche au niveau national ?

- Bases travaux non réhabilitées,
- Délaissées,
- Plates-formes abandonnées,
- Voiries désaffectées.

Quel gâchis ! Autant de surfaces agricoles potentielles perdues inutilement qui pourraient être rendues à la culture avec la bonne volonté de RFF. Il n'est pas trop tard, être à ce propos « exemplaire » dans le cadre du projet LGV Sud Atlantique.

Propositions :

- Restauration et retour à la culture des terrains utilisés durant les travaux mais non nécessaires à l'exploitation de la ligne.

# LE SMICTOM

Informations du SMICTOM du CHINOIS / Septembre 2007



Le geste de tri est bien ancré sur le périmètre du SMICTOM car près de 25% de vos déchets collectés en porte à porte sont recyclés. Ce qui signifie que vous êtes nombreux à être impliqués dans le tri de vos déchets.

Il n'en reste pas moins que la qualité du tri peut encore être améliorée. En effet, 20% de ce qui est mis dans les sacs jaunes ne devrait pas s'y trouver! c'est bien trop élevé!

Nous pouvons aisément être plus performants en étant vigilants à ce que nous déposons dans le sac jaune

Alors voici un petit rappel de ce qu'il faut mettre et ne pas mettre dans votre **sac jaune**



*Je ne mets pas, dans mes sacs jaunes:*

- Les pots de yaourt et de crème fraîche, les barquettes plastiques
- Les sacs de caisse et les films plastiques, les sachets plastiques
- Les pots de fleurs en plastique etc

*Bref, tous les emballages plastiques qui n'ont pas la forme d'une bouteille ne sont pas recyclés*  
*En somme c'est très simple le tri!*



Des incivilités encore trop fréquentes nous amènent à rappeler certaines règles qui sont à respecter

- Je sors mes sacs la veille de la collecte pour la collecte du matin et avant 12h00 pour la collecte de l'après-midi
- Je ne dépose pas de déchets au pied des conteneurs à verre ou à papiers
- Je respecte le voisinage et je ne dépose pas mon verre dans les conteneurs tard le soir ou tôt le matin
- Je ne dépose pas de bouteilles en verre dans le conteneur à papiers
- Je ne dépose pas de bouteilles plastiques dans le conteneur à verre (les bouteilles plastiques doivent impérativement être déposées dans les sacs jaunes)
- Je respecte les horaires d'ouverture des déchèteries et je ne dépose pas de déchets devant le portail de la déchèterie alors que celle-ci est fermée.

Retrouvez le SMICTOM du CHINOIS sur [www.smictom.com](http://www.smictom.com)

Téléchargez tous les documents utiles:

- Les horaires des déchèteries
- Le journal du tri etc....

Inscrivez-vous gratuitement à notre lettre d'information



# LE REPAS INTERCOMMUNAL

ANTOGNY

PORTS SUR VIENNE

PUSSIGNY



En 2007, c'est Pussigny qui a eu l'honneur de recevoir ses voisins d'Antogny et de Ports sur Vienne. C'est donc le 24 février qu'a eu lieu ce rassemblement annuel que chacun attend avec impatience.

Une grande effervescence gagnait le village en ce samedi matin, avec l'arrivée du traiteur, puis des animateurs. Chacun s'affairait afin d'être prêt pour la mi-journée. C'est précisément à ce moment de la journée que les convives ont été invités à se rendre à la salle des fêtes où un vin d'honneur leur était offert.



J'ai beaucoup apprécié la disposition des verres.

Le contenu de ceux-ci donnait à cette table l'allure d'un vrai tableau, bien sûr cela n'a duré que quelques minutes, mais bravo !



Puis vint le temps de passer à des choses plus sérieuses. Nous nous sommes dirigés vers le chapiteau installé sur la place. De magnifiques tables rondes nous attendaient.



Ce fut à l'équipe d'animation d'entrer en piste avec sketches, évocation en musique des années 60 ... toute l'époque de « Salut les copains » était sur scène ! Puis une jolie chanteuse nous interpréta avec beaucoup de talent du Piaf, Marilynne Monroe, Barbara et bien d'autres encore.

La salle était sous le charme, un vrai délice... tout comme le repas qui nous fut servi, puisqu'il ne faut pas oublier la raison première de cette journée.

Pendant ce temps, dans le noir notre photographe mettait les bouchées doubles pour tirer sur papier les photos faites au début du repas ...et BRAVO à lui puisque c'est avant le service du fromage que chacun a pu aller voir et repartir s'il le désirait avec la photo souvenir d'une journée passée entre amis.

C'est à la fin du repas que le tout jeune comité des fêtes ouvrait la buvette. Celui qui le désirait, pouvait donc faire durer le plaisir avec quelques bulles ou autres boissons à disposition.



Rédaction hors conseil.

Pour infos :

Le parquet : Janic DOUSSET  
Le traiteur : Le traiteur des Varennes  
L'animateur : Michel FRANCOIS  
Le photographe : M. FRELAND

C'est vers 18 heures qu'en un tour de main, les tables furent retirées, les chaises empilées afin de laisser place nette à la piste de danse. Le bal était ouvert.

C'est sur une excellente musique, que chacun a pu trouver sa cavalière le temps d'une danse.

Le choix et la variété des styles proposés sont sans doute les raisons, qui ont permis de garder autant de monde sur la piste jusqu'à minuit.

Cela faisait plaisir à voir.



## ASSOCIATION DE CHASSE



Nous remercions la Commune de Pussigny pour son aide. Un grand merci à tous les propriétaires de cette belle commune qui nous permettent de vivre notre passion sur leurs terres.

L'association suit de près le projet LGV afin de préserver petit et gros gibier car bien sûr nous redoutons que celui ci soit emprisonné. Nous souhaitons que les mesures de bons sens soient prises au moment opportun.

Le bureau et les membres de l'association vous souhaitent une très bonne année.

## LA PAUSE CROUSTILLE



C'est au volant de ce camion que je sillonne les communes environnantes afin de vous proposer différentes pizzas avec des spécialités fromages, viandes, poissons et sucrée/salée. Quoi de plus convivial que de se retrouver entre voisins ou amis autour d'une ou plusieurs pizzas !  
(Je propose également des kébabs)



C'est un artisan boulanger qui me pétrit chaque jour la pâte, ensuite c'est moi qui façonne les pâtons à la main. Je prépare les ingrédients nécessaires à la composition des pizzas avant de partir. Chaque soir, je m'installe dans un village différent. Les clients me procurent d'agréables moments, des échanges sympathiques ; nous donnons ainsi un peu de vie et d'animation à nos petites communes.



Depuis peu, j'utilise un laminoir pour étaler la pâte, cela peut paraître moins traditionnel, mais en échange il rend la pâte plus homogène. Bref, je suis toujours à l'affût du « meilleur » afin de mieux vous servir et pour que votre satisfaction soit totale, sachez que je travaille en respectant les règles d'hygiène .

C'est avec un grand plaisir que je vous accueille chaque mercredi sur la place de notre village de 17h30 à 21 h.

Tel 06 84 21 87 52  
La Pause Croustille

Bon appétit.

## L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE



Chanvre

Qu'est-ce que l'agriculture biologique ?

C'est un mode de production agricole qui n'utilise aucun produit de synthèse (engrais chimiques, pesticides, antibiotiques ...) et sans OGM.

Les méthodes de production et de transformation des produits bio sont définies dans des cahiers des charges nationaux, homologués par le Ministère de l'Agriculture. Chaque produit bio est certifié. Pour cela, agriculteur et transformateur sont contrôlés chaque année par un organisme indépendant qui délivre alors un certificat de conformité. Certificat indispensable pour la commercialisation des produits.



Blé



Tournesol

Sur notre commune de Pussigny nous comptons aujourd'hui trois exploitations agricoles biologiques : deux céréaliers et un éleveur caprin.

Des productions classiques : blé, orge, maïs, tournesol, fève, luzerne, pois, tricolore, avoine.



Fleur de lin



Maïs

Des productions spécialisées : fromage de chèvre (trois sortes de fromage), lentilles vertes, pois chiches, lin, chanvre (éco-habitat)

Les trois producteurs biologiques de Pussigny font parti des rares producteurs agricoles pussinois à créer des emplois. Le Grenelle de l'environnement d'octobre dernier aurait la volonté de développer l'agriculture biologique.

## LE COMITÉ DES FÊTES



Voilà un peu plus d'un an, le Comité a pris son envol et quel envol !!

2007 a vu différentes manifestations qui ont animé notre village. Passons-les donc en revue : nous retiendrions tout d'abord

### LA BROCANTE

Pour cette journée nous étions associé aux « Pussifolies » tout le village s'est mobilisé pour la réussite de cette fête et malgré une météo mitigée, les majorettes ont réussi à mettre du soleil dans le cœur de tous.



C'était le 5 mai et le succès rencontré a dépassé toutes nos espérances. Attendez-vous donc à revivre cette journée en 2008 avec, nous l'espérons, encore plus de monde.

### LE REPAS DE L'ÉTÉ



Une journée particulièrement réussie, ou nous avons décidé de ne servir que des produits locaux ; c'est ainsi que certains ont découvert que l'on cultivait des lentilles sur la commune. De plus, nous avons réservé une surprise à nos 200 convives. Le repas leur a été servi à l'envers, la chose a beaucoup fait parlé au début du repas mais cette fantaisie a vite été oubliée ...sous la chaleur d'une des rares journées ensoleillées de cet été... Pari réussi !

Ce jour-là le soleil a brillé pour le Comité !



## RANDONNÉE

La randonnée pédestre et VTT a accueilli plus de 30 participants dont plusieurs extérieurs au village. Une occasion à ne pas manquer pour découvrir les merveilleux paysages qu'offre notre commune grâce à ses plaines et plateaux. Encore une belle réussite avec un point ravitaillement fort apprécié à la ferme du Bois Rond.

M. et Mme Guillet, producteurs de fromages de chèvre, ont fait visiter leur fromagerie, ce qui a permis de prendre une pose chaleureuse. Nous en profitons une nouvelle fois pour remercier Dominique et Marie Thérèse pour leur disponibilité.



## SOIRÉE PAELLA

Réservée en priorité aux habitants de Pussigny où chacun a pu se retrouver entre voisins. Remercions les derniers arrivants de la commune qui ont participé avec entrain.

A cette occasion une tombola gratuite a permis de distribuer une quinzaine de lots afin de remercier les Pussinois et Pussinoises pour leur participation massive aux fêtes que nous avons organisées depuis le début.



## NOËL

Un bel après-midi où nous laisserons les enfants en parler avec leurs yeux

(ce sont les plus avertis)



En résumé une très belle année pour le Comité qui a vu son effectif s'enrichir de 4 nouveaux membres : Nicole Flament, Valérie Gourbillon, Serge et Jocelyne Welitz.

C'est le signe que nous avons réussi à toucher la population de notre village, c'était notre premier objectif. Alors fort de cette réussite nous comptons bien vous surprendre encore...

Nous ne terminerons pas sans remercier tous les habitants de Pussigny et en particulier les bénévoles qui se reconnaîtront pour nous avoir apporté une aide précieuse tout au long de cette année.



Merci aussi à la Commune pour la mise à disposition des locaux et terrains communaux.  
Pour les dates des manifestations de 2008, veuillez vous reporter au calendrier du Comité des Fêtes.

# ÉTAT- CIVIL

## NAISSANCES :

Emelyne BASECQ REVEREAU née le 25 janvier 2007  
Eléna BOULANGER née le 28 février 2007  
Jonas MAROT BREMARD né le 15 août 2007



## MARIAGE :

Sophie DAULT et Xavier BOYARD le 4 août 2007

## DECES :

Emmanuel BEAUVILAIN le 10 avril 2007  
Joël FERRAND le 15 septembre 2007

## BIENVENUE

## aux nouveaux habitants de Pussigny



Mme FLAMENT Nicole  
M. Mme MASSE Gérard  
M. Mme LEDROIT Daniel  
M. Mme CADET Frédéric  
M. Mme AMIENS Christophe  
M. KERLO et Mme LAYEC  
M. Mme BOUTET Pierre  
M. Mme PEYSSON Jules

## LES INFOS PRATIQUES

### Permanences à la Mairie de Sainte Maure de Touraine

CICAS (point accueil retraite)	1 <sup>er</sup> lundi de chaque mois de 14h à 16h
MSA d'Indre et Loire	2 <sup>ème</sup> et dernier vendredi de chaque mois de 9h à 12h
CPAM d'Indre et Loire	tous les vendredis de 9h15 à 11h15
CAF d'Indre et Loire	tous les vendredis de 9h00 à 11h00

### Tarifs de location de la salle communale

Caution : 230 €

#### PERSONNES DE LA COMMUNE :

Location d'été (du 01/05 au 31/10)	76 €
Location d'hiver (du 01/11 au 30/04)	91 €

#### PERSONNES HORS COMMUNE :

Location d'été (du 01/05 au 31/10)	91 €
Location d'hiver (du 01/11 au 30/04)	106 €

#### POUR TOUT LE MONDE :

Vin d'honneur :	15 €
Séminaire d'été (du 01/05 au 31/10) de 12 h à 19 h	50 €
Séminaire d'hiver (du 01/11 au 30/04) de 12 h à 19 h	65 €

### La MSA, le partenaire santé du monde agricole

Un réseau de délégué à l'écoute des assurés

<b>Présidente :</b> Marie-Christine PROUTEAU - NOYANT DE TOURAINE		
<b>Vice-Président :</b> Claude RABOIN - SAINTE MAURE DE TOURAINE		
<b>Délégués :</b>		
<b>ANTOGNY LE TILLAC</b> Colette LIRET	<b>POUZAY</b> Jean-Michel AUMOND	<b>SAINTE MAURE DE TOURAINE</b> Michel BELLIARD Christine CALLEWAERT Janick GUERIN Odile LIGEARD Pierre REGNIER
<b>MAILLE</b> Jean-Claude LARCHER	<b>SAINTE CATHERINE DE FIERBOIS</b> Frédérique ALEXANDRE Joël ROBIN	
<b>NEUIL</b> Soline MESTIVIER		
<b>NOYANT DE TOURAINE</b> Fabrice DELACOTE		

## LES NUMÉROS UTILES

<b><u>POMPIERS</u></b>	18
<b><u>SAMU</u></b>	15
<b><u>EDF</u></b>	
Accueil	0810 837 837
Dépannage	0810 333 637
<b><u>EAU</u></b>	
SIAEP La CROSSE	02 47 59 74 98

<b><u>MAIRIE</u></b>	02 47 65 01 02
Horaires d'ouverture	
Lundi	15h à 17h30
Mardi	14h à 17h30
Vendredi	9h à 12h

<b><u>CULTE</u></b>	
2 <sup>ème</sup> dimanche de chaque mois	messe à 9h45

<b><u>POSTE</u></b>	
Les Ormes	05 49 85 61 20
Horaires d'ouverture	
Lundi	14h à 16h
Mardi au Vendredi	9h à 12h 14h à 16h
Samedi	10h à 12h
Jeudi après midi	fermé

### Déchetterie

<b><u>Ports sur Vienne</u></b>	
Horaires d'ouverture	
Lundi	14h à 19h
Mercredi	8h à 12h
Samedi	9h à 12h
<b><u>Noyant de Touraine</u></b>	02 47 65 88 27
Collecte des ordures	Vendredi 13h30

### SANTÉ

<b><u>MEDECINS</u></b>	
ARQUEZ – La Celle	02 47 65 00 34
POUJOL – Les Ormes	05 49 85 61 09
BOURDEAUX - Nouâtre	02 47 65 20 27
KLING - Nouâtre	02 47 65 27 32

<b><u>PHARMACIES</u></b>	
LE TROADEC – La Celle	02 47 65 03 98
MILLET - Nouâtre	02 47 65 20 28
GODARD - Les Ormes	05 49 85 60 66

<b><u>KINESITHERAPEUTE</u></b>	
THION - Nouâtre	02 47 65 23 79

<b><u>AMBULANCE</u></b>	
JARNOT - Marigny	02 47 58 31 13

<b><u>INFIRMIERES</u></b>	
Nouâtre	02 47 65 22 50

<b><u>GENDARMERIE</u></b>	
Ste Maure	17 ou 02 47 72 35 60

<b><u>DDE</u></b> Chinon	02 47 93 65 55
<b><u>TRESORIE</u></b> Ste Maure	02 47 65 42 15
<b><u>ASSAD</u></b> Ste Maure	02 47 65 61 89

### Les commerçants itinérants

<b><u>Pizza</u></b>	Mercredi soir
« LA PAUSE CROUSTILLE »	de 17h30 à 21h Tel : 06 84 21 87 52
<b><u>Boulangers</u></b>	
M. PERRAULT (Les Ormes)	Tous les jours sauf le Jeudi
M. NAULEAU (Port de Piles)	Jeudi, Samedi, Dimanche
<b><u>Poissonnier</u></b>	
(Port de Piles)	Mercredi matin
<b><u>Boucher</u></b>	
M. BARON (Vellèches)	Samedi

### Les entreprises installées sur la Commune

Pascal BRUNET	Taille de pierre – Maçonnerie Site : <a href="http://www.brunet.p.site.voila.fr">www.brunet.p.site.voila.fr</a>
Dominique PELE	Travaux agricoles

# LE RECENSEMENT ET LA JOURNÉE D'APPEL DE PRÉPARATION À LA DÉFENSE

Dans les trois mois qui suivent leur 16<sup>ème</sup> anniversaire, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger.

Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend outre le recensement, l'enseignement de défense et la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD). Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD). Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter les concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...)

Pour tout renseignement veuillez contacter l'accueil de la mairie ou le Centre du Service National de Tours (02-47-77-21-71) mail : [csn-trs@dsn.sga.defense.gouv.fr](mailto:csn-trs@dsn.sga.defense.gouv.fr).



GROUPEMENT DE GENDARMERIE  
DEPARTEMENTALE  
D'INDRE-ET-LOIRE



Afin d'améliorer le service au public retenez :

que le 17 composé d'un téléphone portable ou d'un filaire n'est à utiliser qu'en cas exclusif d'**URGENCE**. Pour les autres communications destinées à la brigade de gendarmerie locale de Sainte Maure il sera nécessaire de composer le

**02 47 72 35 60**

## REMERCIEMENTS

Le Conseil Municipal tient à remercier tout particulièrement les personnes hors conseil qui ont participé à la réalisation de ce journal. Quel que soit le domaine, rédaction d'article, mise en page ou correction, la tâche est tout aussi difficile.

Vous avez quelques mois pour vous exercer pour le prochain numéro.

A vos plumes . . . . Merci d'avance.